

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 3 août 2021** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présent :

Monsieur François Daudelin, directeur général adjoint

Sont absents :

Monsieur Jean-François Morin, conseiller
Madame Lise Bachand, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4. CONSEIL :

- 4.1 Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 6 juillet 2021
- 4.2 Adoption des comptes à payer
- 4.3 Aménagement des bureaux municipaux au 1199, rue Principale - Certificat de paiement numéro 5
- 4.4 Photocopieur multifonction
- 4.5 Agence géomatique montérégienne (GéoMont)
- 4.6 Achat d'une génératrice pour la salle multifonctionnelle De la Rocade

5. LÉGISLATION :

6. SERVICE DE L'URBANISME :

- 6.1 Rapport du service

7. SERVICE TECHNIQUE :

- 7.1 Rapport du service des eaux usées

8. SERVICE DE L'AQUEDUC :

- 8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

9. CORRESPONDANCE :

- 9.1 Sommaire de la correspondance

- MAMH - Augmentation de la TECQ

10. **DIVERS :**
11. **LEVÉE DE LA SESSION**
12. **SAINT-LIBOIRE -DEMANDE D'APPUI POUR CRÉATION D'UN SERVICE D'INSPECTION À LA MRC**
13. **INVITATION DU CLUB DE TIR**
14. **MRC DES MASKOUTAINS - RÉSOLUTION D'APPUI À LA CPTAQ**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-96

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Josée Beauregard
APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public.

4. CONSEIL :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-97

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2021

Chaque membre du Conseil ayant reçu copie du procès-verbal mentionné en rubrique;
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott
APPUYÉ DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 tel que rédigé et d'en approuver les signatures.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-98

4.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé le certificat de disponibilité de crédits;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott

APPUYÉ DE : la conseillère Marie-Josée Beauregard
et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des comptes à payer au 3 août 2021 soit adoptée telle que présentée.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à payer lesdits comptes à même le fonds général d'administration.

- Salaires (semaines du 27 juin au 24 juillet) : 59 221,15 \$

Déboursés :

- | | |
|---|----------------------|
| • Paiements Accès D 501 070 à 501 097 | 36 376,71 \$ |
| • Paiements directs 751 508 à 751 534 : | 18 029,88 \$ |
| • Chèques 1262 à 1273: | 19 718,21 \$ |
| Total : | 133 345,95 \$ |

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-99

4.3. AMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX AU 1199, RUE PRINCIPALE - CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 5

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement du certificat numéro 5 émise par les architectes dans le dossier d'aménagement des bureaux municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : le conseiller Hugo Mc Dermott
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement du certificat numéro 5 au montant de 143 596,15 \$, taxes inc.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-100

4.4. PHOTOCOPIEUR MULTIFONCTION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au changement du photocopieur;

CONSIDÉRANT la proposition de Techni-Dactylo inc. à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott

APPUYÉ DE : la conseillère Marie-Josée Beauregard
et résolu à l'unanimité :

DE procéder à la location d'un photocopieur multifonction Kyocera Taskalfa 3554ci.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même le poste budgétaire 02-130-00-459.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-101

4.5. AGENCE GÉOMATIQUE MONTÉRÉGIENNE (GÉOMONT)

CONSIDÉRANT le deuxième appel de projet pour FRR de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT QUE GéoMont a déposé un projet de cartographie Web permettant d'informer le public et les citoyens sur les éléments cartographiques de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet engendre une implication de temps et de partage d'informations avec l'organisme mais aucune somme n'est demandée de la part de GéoMont;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera diffusé comme projet phare en Montérégie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : le conseiller Vincent Perron
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice générale à signer la lettre d'intention afin d'appuyer le projet de GéoMont.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-102

4.6. ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE DE LA ROCADE

CONSIDÉRANT QUE le nouveau complexe de la Rocade deviendrait un centre d'hébergement temporaire pour toute urgence en sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la loi oblige que ce centre soit muni d'une génératrice prête à prendre le relais automatiquement;

CONSIDÉRANT les calculs effectués en ingénierie pour les besoins et la charge nécessaires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Josée Beauregard

APPUYÉE DE : la conseillère Stéphanie Lambert
et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'achat d'une génératrice de marque Générac auprès de Groupe Maska inc. au montant de 86 800 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires pour donner suite à cet achat seront imputées au surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

5. LÉGISLATION :

6. SERVICE DE L'URBANISME :

6.1. RAPPORT DU SERVICE

La compilation du mois de juillet 2021 est déposée au Conseil.

7. SERVICE TECHNIQUE :

7.1. RAPPORT DU SERVICE DES EAUX USÉES

Le rapport du mois de juillet 2021 est déposé au Conseil.

8. SERVICE DE L'AQUEDUC :

8.1. RAPPORT D'EXPLOITATION - STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Le rapport d'exploitation du mois de juillet 2021 est déposé au Conseil.

9. CORRESPONDANCE :

9.1. SOMMAIRE DE LA CORRESPONDANCE

Le sommaire de la correspondance du mois de juillet 2021 est déposé au Conseil.

10. DIVERS :

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-103

11. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance ordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron

APPUYÉ DE : la conseillère Marie-Josée Beauregard

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 20 h 50.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

François Daudelin
Directeur général adjoint